

REVUE TRIMESTRIELLE -13- SEPTEMBRE 2024

FECAMO

Magazine du Carrelage et de la Mosaïque de Belgique

PROCARRO



FECAMO

PROCARRO



JOURNÉE DU
PARACHÈVEMENT

Mardi 15 octobre 2024
de 9h00 à 18h00

Une édition de
la Fédération belge
du Carrelage et
de la Mosaïque

Avenue des Arts 20
1000 Bruxelles

bureau de dépôt
BruxellesX
Post P927188

MEMBER OF



Embuild



JOURNÉE DU PARACHÈVEMENT



La **FECAMO** sera présente à la Journée du Parachèvement !
Vous retrouverez également certains de nos partenaires en tant qu'exposants.

MARDI
15 | **OCTOBRE**
2024

9h- 18h

Ouvert à tous

Informations :

Inscription : **gratuit**

Parking : 10€

Buvette et catering sur place

Renseignements et inscriptions :

- ✉ info@fecamo.com
- ☎ 02 511 65 95
- 📍 Brussels Gate (Alfons Gosseltoan 9, 1702 Groot-Bijgaarden)
- 📄 Scannez le QR code pour vous inscrire :





SOMMAIRE



03 Sommaire

05 Mot du président : La construction entame sa révolution CO₂ !

06 D'tyle : Découvrez notre nouveau showroom à Middelkerke

08 Carrelage Maccagnan : Découvrez Notre Nouveau Show-room de Carrelage et Parquet

10 Enquête : Votre avis nous intéresse !

12 Interview : Floor Contractors Company (FCC)

14 Carimar, 3 showrooms : à Braine-l'Alleud, Naninne et Malmedy

16 Juridique : La facturation électronique

18 Quel type d'étanchéité à l'eau poser sous un carrelage ?

22 Devenez membre !

03
Sommaire

COLOPHON

EDITEUR RESPONSABLE

La Fédération belge du Carrelage et de la Mosaïque (FECAMO)

Avenue des Arts 20 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 545 57 70

TVA : BE 409.355.044

www.fecamo.com

PARUTION

4x par an / 800 exemplaires (FR+NL)

RÉDACTION

Patrice Dresse
Thijs Eeckhaut
Perrine Verhoyen
Kevin Gouyette
Mewen Binamé
Thomas Robette
Bart Derous
Fien De Fauw
Laura Vanhoutte
Alix Demeur

AVEC LA COLLABORATION DE :

Rédaction et traduction

Bureau de rédaction Palindrome

Mise en page

Ramdesign

OMNICOL

WWW.OMNICOL.EU



- ✓ POUR CARRELAGES SOLS ET MURS
- ✓ PRÊT À L'EMPLOI
- ✓ PAS BESOIN D'ACCROCHEUR
- ✓ PAS DE POUSSIÈRE
- ✓ CONÇU POUR LES LIEUX HUMIDES



TP4 ALL

L'OUTIL POLYVALENT **NON-POUSSIÉREUX** !

✓ OPTEZ POUR UN TRAVAIL PLUS RAPIDE ET PLUS EFFICACE

MOT DU PRÉSIDENT

La construction entame sa révolution CO₂ !

Cher Membre,

On l'aura depuis quelques années bien compris : les enjeux climatiques sont au centre des préoccupations de nos sociétés. L'Union européenne, pressée de toute part, a ainsi lancé ses projets qui s'articulent autour de trois notions : taxonomie, CSRD « *Corporate Sustainability Reporting Directive* », ESG « *Environmental, Social & Governance* ».

Quel est le propos ? Encouragez des financements publics et privés qui s'articulent autour de bilans carbone transparents avant de se projeter via une réduction du CO₂ par étape.

Toutes les entreprises seront impactées des plus grandes au départ, aux entreprises de plus petites tailles ensuite. Dans la construction, ce seront également nos donneurs d'ordres publics et privés qui nous demanderont de leur faire rapport de l'impact CO₂ de nos entreprises mais également des chantiers développés pour eux. Les méthodes de calcul du bilan carbone sont cependant variées. Elles impliquent de disposer de données compréhensibles et vérifiables, en ce compris au niveau des matériaux de construction utilisés.



05

Mot du président

Afin de nous simplifier la tâche et de nous préparer à ce reporting CO₂, l'Échelle de Performance CO₂ soutenue par les pouvoirs publics a l'avantage d'être souple et de permettre une récompense financière immédiate des efforts consentis par les entrepreneurs. Elle est de plus en plus exigée par les donneurs d'ordres publics mais également les bureaux d'études et les architectes dans certains projets privés ... Un train à ne pas manquer. Des formations et des sessions d'information suivront sous peu à l'avantage de ses membres afin d'obtenir une certification de leur niveau sur l'Échelle CO₂.

Avec mes sentiments confraternels,

Gino Vanhaverbeke
Président FECAMO



D'tyle : Découvrez notre nouveau showroom à Middelkerke

Nous sommes fiers de présenter notre tout nouveau showroom situé à Middelkerke, Rietstraat 46. Ce nouveau lieu marque une étape passionnante pour notre entreprise et présente une vaste sélection de carreaux de céramique, de revêtements en vinyle, de stratifiés et de parquets. Nos clients y trouveront un environnement inspirant, ouvrant les portes à d'innombrables possibilités de visualisation d'intérieur et de rénovation.

Un vaste showroom inspirant

Notre showroom de Middelkerke a été conçu pour présenter un large éventail de styles et de goûts. Que vous soyez à la recherche de carreaux de céramique modernes

pour votre salle de bains, d'un revêtement en vinyle pour votre cuisine, d'un stratifié élégant pour votre chambre à coucher ou d'un parquet classique pour votre salon, vous trouverez chez nous de quoi vous satisfaire. Chaque section de notre showroom a été aménagée avec soin afin de vous aider à faire le choix parfait pour votre projet.

Un nouveau départ

Étant donné que notre showroom bénéficie d'une situation centrale sur la côte, est facile d'accès en raison des nombreux emplacements de parking et propose une gamme extrêmement large, nous allons nous séparer prochainement de notre showroom de Coxyde. Seules des visites sur rendez-vous y sont encore possibles pour le moment.

Nos services

Outre notre vaste assortiment de revêtements de sol, nous offrons une grande diversité de services.

Notre propre service d'installation compétent et professionnel viendra poser le revêtement de votre choix. Vous disposez d'un entrepreneur qui peut exécuter les travaux ? Aucun problème. Notre showroom est également à la disposition des clients d'entrepreneurs locaux afin qu'ils puissent réaliser leurs projets avec les meilleurs matériaux et conseils.

Par ailleurs, nous assurons la coordination de rénovations complètes, en gérant tous les aspects de votre projet afin de garantir une expérience parfaite et sans stress. Nous visualisons votre rénovation en 3D et faisons de votre intérieur de rêve une réalité. Des premiers croquis au résultat final, D'tyle vous accompagne à chaque étape du processus.

Nous ciblons également le marché des projets de nouvelles constructions.

Vous avez acheté un appartement sur plan sur la côte belge ? Il y a dès lors de fortes chances que vous vous adressiez à nous pour le revêtement de sol. Nous collaborons étroitement avec différents promoteurs locaux pour aménager votre nouvelle habitation avec des matériaux de la plus haute qualité et une finition parfaite.

Rendez-nous visite

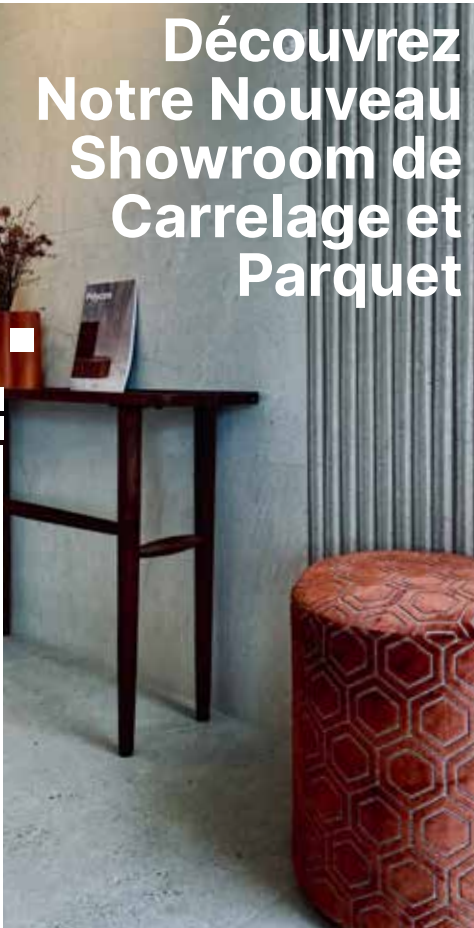
Nous vous invitons cordialement à visiter notre nouveau showroom de Middelkerke et à vous laisser inspirer par notre large offre et nos services professionnels.

En plus de donner un nouvel élan à notre entreprise, notre nouveau showroom constitue une source d'inspiration et d'aide pour tous vos besoins en revêtements de sol et rénovation. N'hésitez pas à nous rendre visite afin de découvrir toutes les possibilités à l'adresse suivante : Rietstraat 46, Middelkerke. Nous avons hâte de vous y accueillir !



Carrelage Maccagnan :

Découvrez Notre Nouveau Showroom de Carrelage et Parquet



Bienvenue dans notre showroom de carrelage et parquet récemment rénové, un espace où l'élégance rencontre la fonctionnalité. Conçu pour satisfaire les professionnels du secteur et les particuliers passionnés par la décoration intérieure, ce lieu est une source d'inspiration et de créativité.

Un Design Moderne et Accueillant

Dès votre entrée, vous serez accueilli par un design contemporain et chaleureux. Chaque détail a été soigneusement pensé pour créer une atmosphère inspirante. Les murs sont ornés de carrelages innovants, allant des motifs classiques aux designs les plus modernes, offrant ainsi une vue d'ensemble des tendances actuelles et des possibilités infinies pour vos projets.

Un Espace Dédié aux Professionnels

Pour les architectes, designers et entrepreneurs, notre showroom propose un espace dédié pour consulter nos collections exclusives, bénéficier de conseils personnalisés de nos experts et accéder à des échantillons pour vos clients. Nous avons mis en place des outils interactifs et des présentoirs permettant une visualisation optimale des produits en situation réelle.

Une Expérience Client Exceptionnelle

Pour les particuliers, notre showroom est un lieu de découverte et d'inspiration. Que vous rénoviez votre salle de bain, redécoriez votre cuisine ou imaginiez une terrasse extérieure, notre équipe est à votre disposition pour vous guider dans le choix des matériaux et des couleurs. Grâce à des mises en scène réalistes et des simulations 3D, vous pouvez visualiser vos idées et prendre des décisions éclairées.

Des Collections Variées pour Tous les Goûts

Notre gamme de carrelage comprend une variété impressionnante de styles, de tailles et de finitions.

Des carrelages en céramique aux pierres naturelles, en passant par les mosaïques et les carreaux grand format, chaque produit est sélectionné pour sa qualité et son esthétisme.

Services Sur Mesure

Notre showroom offre également des services sur mesure, tels que la découpe de carrelage personnalisée, des conseils en design d'intérieur et des solutions techniques pour les installations complexes. Nous accompagnons chaque client, qu'il soit professionnel ou particulier, dans la réalisation de son projet de A à Z.

Ateliers et Événements

Pour rester à la pointe des tendances et des innovations, nous organisons régulièrement des ateliers et des événements pour nos clients. Ces moments privilégiés sont l'occasion de découvrir les nouvelles collections, d'échanger avec des experts du secteur et de participer à des démonstrations pratiques.



Visitez-Nous !

Nous vous invitons à venir découvrir notre showroom rénové et à laisser libre cours à votre créativité. Que vous soyez à la recherche d'inspiration pour un nouveau projet ou en quête de solutions spécifiques pour vos clients, notre équipe est prête à vous accueillir et à vous offrir une expérience unique. Notre showroom est plus qu'un simple espace d'exposition ; c'est un lieu où vos idées prennent vie et où vos projets trouvent leur expression parfaite.

Nous vous attendons avec impatience pour vous accompagner dans vos prochaines réalisations. ■ ■ ■



Carrelages Maccagnan
chem. de la Vieille Cour 58
1400 Nivelles
064 56 18 64



Votre avis est important !

Répondez à notre enquête dès maintenant





Intuitive



Rapide et facile

DELTA LEVEL SYSTEM

NIVELLEMENT PARFAIT



- 1** Évitez les sourcils de production lors de la pose de carreaux de céramique à la fois dans le plancher et le revêtement. Pour les formats de 30x30 cm. et au-dessus. Toujours avec double liaison.
- 2** Facile à utiliser et intuitif. Système d'extraction par impact. Toujours dans le sens du joint. Garantir la planéité et la régularité de la surface de pose.
- 3** Épaisseurs variées allant jusqu'à 12, 15 ou 20 mm, en fonction du modèle de bride utilisé.

www.rubi.com



Interview

Floor Contractors Company

Floor Contractors Company, mieux connue sous le nom de FCC, est une entreprise de carrelage implantée à Diksmuide, en Flandre occidentale. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec son gérant, Ivan, qui nous a parlé de son entreprise avec beaucoup de passion. Il gère celle-ci avec son beau-fils Samuel et compte une équipe de 14 carreleurs. Nancy, sa compagne, s'occupe de l'administration.

Pouvez-vous nous en dire plus sur FCC ?

FCC est une entreprise de carrelage qui est principalement axée sur le B2B. Nous collaborons avec des promoteurs immobiliers sur la côte et quelques-uns également dans le reste du pays.

Qu'est-ce qui fait la particularité de FCC ?

La particularité de FCC est que nous avons tout en gestion propre, c'est-à-dire le transport, le placement par nos propres collaborateurs, la livraison des matériaux, ainsi qu'un service direct pour le sur-mesure avec un parc de machines et une belle salle d'exposition où nous présentons un large choix aux clients.

Quelle est la spécialisation de FCC ?

Nous sommes principalement spécialisés dans les appartements sur la côte. Nous carrelons environ 200 appartements par an. Nous posons également de la mosaïque ou de grandes plaques dans des piscines privées.

Qu'est-ce qui distingue FCC Diksmuide des autres entreprises de carrelage ?

Le service de qualité et le fait que nous sommes une entreprise familiale.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre entreprise familiale ?

J'ai fondé la société il y a environ 22 ans. Nous avons toujours une salle d'exposition à Nieupoort, mais pour tout centraliser, nous avons décidé de la fermer et de tout déménager à Diksmuide. Nous avons ouvert une nouvelle salle d'exposition à proximité de notre entrepôt. L'entrepôt était suffisamment grand, il fait plus de 5 000 m², et nous avons donc pu tout centraliser ici, ce qui facilite grandement les choses. Mon beau-fils a également rejoint mon entreprise, ma fille y travaillait déjà. Mes deux filles ont choisi une autre aventure et aujourd'hui, je gère l'entreprise avec mon beau-fils et Nancy, ma compagne.



Pouvez-vous nous expliquer un ou plusieurs projets dont vous êtes particulièrement fiers ?

Nous sommes fiers de tous nos projets. Nous avons réalisé plusieurs beaux projets de piscines, principalement pour des particuliers, et nous posons également du carrelage dans des immeubles allant jusqu'à 40-50 appartements.

Quel est l'avantage d'une salle d'exposition ?

Il est très important pour nous d'avoir notre propre salle d'exposition, parce que nous pouvons y recevoir tous nos clients B2B ainsi que leur clientèle. Chaque client représente environ 200 appartements par an. Ils viennent ici pour faire leur choix et nous pouvons ensuite les aider pour la livraison et l'installation de notre matériel.

Quels sont les plus grands défis auxquels le secteur du revêtement de sol est confronté aujourd'hui ?

Un très grand défi pour nous est de trouver le personnel adéquat. Nous avons environ 14 carreleurs.

Par ailleurs, nous devons également essayer de lutter contre la concurrence étrangère. Ce sont les principaux points sur lesquels il faut toujours travailler.

Carimar, 3 showrooms : à Braine-l'Alleud, Naninne et Malmedy



Carimar, avec ses 3 showrooms situés à Braine-l'Alleud (Carimar), Naninne (Namur Carrelages) et Malmedy (Malmedy Carrelages), se distingue comme un acteur majeur dans le domaine des carrelages et pierres naturelles en Belgique.

et consultez leur site internet pour connaître les dates des prochaines formations !

www.carimar.be

Plongez dans l'univers du revêtement de sol et de murs avec une large gamme de marques réputées telles que Living Ceramics, Cotto d'Este, WOW, Inalco, Nadis Design, et bien d'autres.



CARIMAR S.A.

Rue de la Goëtie 85
B-1420 Braine L'alleud
T. +32 (0)2 389 01 90
info@carimar.be

Horaire Showroom :

Lundi - Vendredi :
9h00 - 12h30 & 13h00 - 18h00
Samedi: 9h00 - 17h00

MALMEDY CARRELAGES

Avenue du Pont de Warche 28
B-4960 Malmedy
T. +32 (0)80 60 50 50
malmedy@carimar.be

Horaire Showroom :

Mardi - Vendredi :
9h00 - 12h00 & 13h00 - 18h00
Samedi: 9h00 - 17h00

NAMUR CARRELAGES

Chaussée de Marche 796
B-5100 Naninne
T. +32 (0) 81 40 05 71
namur@carimar.be

Horaire Showroom :

Lundi - Vendredi : 9h00 - 18h00
Samedi: 10h00 - 17h00

Que vous soyez professionnel ou particulier, Carimar s'engage à fournir des produits de haute qualité, modernes et durables. Depuis plus de cinquante ans, Carimar est un partenaire de confiance pour tous vos projets de rénovation ou de construction, offrant des conseils personnalisés pour guider vos décisions.

L'équipe de Carimar valorise le travail d'équipe et l'expertise. Les collaborateurs partagent volontiers leurs connaissances en organisant des voyages de découverte dans les usines espagnoles et italiennes, créant des moments mémorables de partage et d'apprentissage pour les professionnels.

De plus, tout au long de l'année, Carimar propose des formations gratuites en collaboration avec des partenaires comme Kerakoll, Raimondi, Schlüter, Buzon et Orac. Pour ne rien manquer, suivez-les sur Facebook, Instagram



28 & 29 SEPT 2024 Portes Ouvertes

réductions incroyables!



Programme du Weekend

Samedi 9h-18h // Dimanche 10h-17h.
Boissons et Snacks offerts

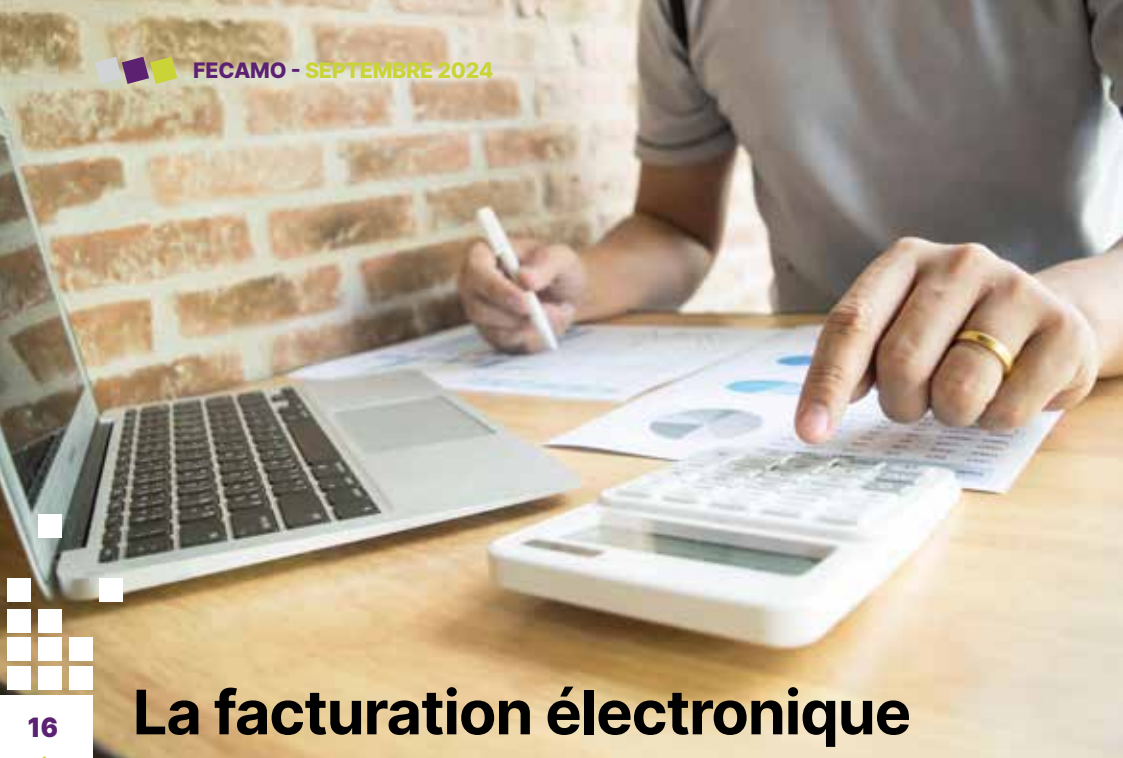
- Grand concours avec **1500 €** de bons d'achat à gagner
- Dégustation exclusive de la toute nouvelle et savoureuse bière des Hautes-Fagnes !
- Conseils et astuces pour un nettoyage parfait de votre carrelage
- Bar à bonbons et friandises pour les gourmands



MALMEDY CARRELAGES

av. du Pont de Warche 28 - 4960 Malmedy
T. 080-60.50.50 - malmedy@carimar.be





La facturation électronique

A partir du 1er janvier 2026, la normalisation de la facturation électronique structurée s'étendra à toutes les relations commerciales entre entreprises en Belgique. L'impact attendu est important, car actuellement 60% des factures émises dans les relations entre entreprises sont envoyées par email.

Ce tournant pris ne constitue pourtant qu'une légère avance, puisque la Commission européenne travaille actuellement sur un projet de loi similaire (ViDA) visant à rendre obligatoire la facturation électronique en 2028.

Qu'est-ce que la facturation électronique ?

Une facture électronique structurée se présente nécessairement dans un format

qui permet son traitement automatique et électronique par un logiciel de facturation. C'est le cas, par exemple, du format XML ou UBL, mais pas de la facture en PDF envoyée par email.

Comment utiliser la facturation électronique ?

Pour recourir à la facturation électronique, il vous faudra un logiciel ou un logiciel de facturation.

Un accès au réseau PEPOL, le cadre mis en place par l'Europe en vue de généraliser la dématérialisation des transactions commerciales, est également un indispensable. En effet, cette plateforme a été choisie par l'État belge comme hébergement obligatoire des transactions électroniques.

Enfin, la lecture et le traitement des factures dans le système comptable ne peut s'opérer que via un outil de traitement de documents.

Qui est concerné par la facturation électronique ?

Toutes les relations commerciales entre entreprises sont concernées par cette obligation. Les entreprises exerçant des activités dirigées vers les consommateurs seront également tenues de traiter électroniquement les factures qu'elles reçoivent d'autres entreprises.

Pourquoi recourir à la facturation électronique ?

Il existe de nombreux avantages à la facturation électronique. Le bénéfice le plus évident est le traitement automatisé des factures entrantes et sortantes (création, envoi, rappels, ...), entraînant des économies de temps et d'argent. Les logiciels de facturation permettent de tenir la comptabilité à jour, qui devient alors le reflet, en temps réel, de la santé financière de l'entreprise.

C'est d'ailleurs sur ce point qu'il faut chercher l'origine de l'obligation de recours à la facturation électronique. Le suivi numérique de la facturation permet de limiter la fraude et de réduire l'écart de TVA, augmentant de fait les recettes de l'État.

Quelles sont les sanctions prévues en cas de défaut de conformité ?

Le non-respect de l'obligation d'émission d'une facture électronique est puni d'une amende de 15 euros par facture.

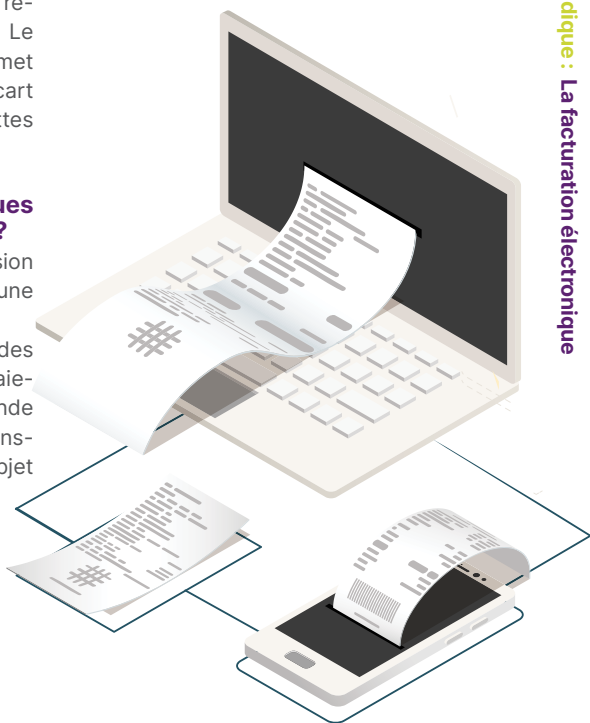
Quant au défaut de transmission des données des transactions et de paiement, il est sanctionné d'une amende s'élevant de 250 à 750 euros par transmission. Ces deux sanctions font l'objet d'un plafond annuel.

La normalisation de la facturation électronique structurée en janvier 2026 ?

Nous tirons la sonnette d'alarme ! La transition vers la facturation électronique n'implique pas uniquement une adaptation à l'utilisation de nouveaux logiciels. Il s'agira aussi pour certains d'ajuster dans son intégralité le processus opérationnel des entreprises.

En accord avec le Conseil Supérieur des Indépendants et des PME, il y a lieu de souligner le manque de communication et de soutien de l'État en proportion avec l'ampleur d'une telle transition. C'est pourquoi, nous travaillons ensemble à une solution acceptable.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter le service juridique de la Fecamo.



Quel type d'étanchéité à l'eau poser sous un carrelage ?

J. Van den Bossche, ing., conseiller principal senior, division 'Avis techniques et consultance', Buildwise



Un carrelage n'est pas étanche. L'humidité peut s'infiltrer en traversant les joints et se répandre sous les carreaux. Lorsqu'il est prévu qu'une surface carrelée soit mouillée régulièrement (ou continuellement), assurer l'étanchéité à l'eau à l'arrière des carreaux empêchera l'humidité de pénétrer davantage dans le support. Différents systèmes sont envisageables en fonction de l'application visée.

Panneaux de construction à carrelé

Dans les locaux humides (salles de bains et douches, par exemple), l'utilisation de **panneaux de construction** comme supports résistants à l'eau est possible. **L'article Buildwise 2018/02.09** leur a été consacré. Disponibles en différentes épaisseurs, ils sont constitués d'une **âme isolante en polystyrène extrudé (XPS)**. Leurs deux faces sont pourvues d'une **double couche de ciment** renforcée par un **treillis en fibres de verre**, ce qui apporte la fermeté et la résistance à l'eau nécessaires et améliore l'adhérence avec le mortier-colle destiné à la pose des panneaux et des carreaux. Les panneaux de construction à carrelé sont faciles à découper et peuvent être utilisés pour réaliser des formes spécifiques. Ils sont lé-

gers, ce qui les rend faciles à manipuler et rapides à installer. Ils offrent une surface plane sur laquelle il est facile de coller les carreaux. La pose des panneaux requiert l'utilisation de matériel spécifique au système (colle, fixations, bandes d'étanchéité, ...). Il est possible de les fixer mécaniquement sur une structure portante en métal ou en bois adaptée à l'application visée ou de les coller sur une surface suffisamment plane. Si les panneaux sont partiellement collés au support par l'intermédiaire de plots de colle (dont le nombre est déterminé par le fabricant), il convient de prévoir une **fixation mécanique à chaque plot de colle** une fois que celle-ci a séché.



Fig. 1:
Pose de panneaux de construction à carrelé.



Le collage des panneaux doit être effectué à l'aide de la colle prescrite par le fabricant en fonction du support. Afin de garantir l'étanchéité à l'eau des parois constituées de tels panneaux, il importe de **veiller en particulier à ce que les raccords entre les panneaux eux-mêmes ainsi qu'entre le mur et le sol soient étanches à l'eau**. Un joint en élastomère doit toujours être présent au pied des parois verticales. Les panneaux doivent être collés entre eux au moyen d'une colle étanche à l'eau compatible avec le système. Les joints doivent ensuite être recouverts d'une bande d'étanchéité spécifique que l'on appliquera au moyen d'une colle (mortier-colle) appropriée (voir figure 1).

Membranes d'étanchéité

Dans les douches, l'étanchéité à l'eau à l'arrière des carreaux peut également être obtenue à l'aide de **membranes d'étanchéité**. Celles-ci sont généralement constituées d'une **membrane en polyéthylène recouverte de part et d'autre d'un feutre non tissé** qui garantira un encollage correct de la membrane et des carreaux.

Les membranes sont à mettre en œuvre sur un **support suffisamment plan, stable et sec** en utilisant un mortier-colle adéquat. Le raccord entre les différentes membranes ainsi qu'entre le mur et le sol et dans les angles est à réaliser conformément aux instructions du fabricant et au moyen de produits spécifiques (bandes, éléments préformés). Les carreaux peuvent être collés directement.

Enduits

Le support du carrelage peut aussi être étanchéifié à l'aide d'un **enduit** (voir figure 2) devant respecter les directives issues de la norme NBN EN 14891. Sur la base de l'ETAG 022, les fabricants d'enduits peuvent en outre obtenir un ETA (European Technical Assessment ou Évaluation technique européenne). Ces enduits sont principalement constitués de **résines synthétiques en dispersion aqueuse** (une sorte de caoutchouc liquide) appliquées au rouleau en plusieurs couches pour obtenir une épaisseur suffisante (selon les instructions du fabricant). L'utilisation d'une taloche plate est également envisageable. Un treillis permettra de renforcer les différentes couches.

En fonction du produit choisi, **des bandes d'étanchéité ou des treillis de renforcement supplémentaires** peuvent s'avérer nécessaires au droit des angles et des raccords entre le mur et le sol.

Le support à enduire doit être **propre, plan et adhérent**.

De plus, on veillera à ce qu'il soit suffisamment sec et que son retrait éventuel ait déjà eu lieu en grande partie. Les mêmes directives figurent dans la **NIT 277**.

Les carreaux peuvent être appliqués sur l'enduit avec une colle appropriée, conformément aux instructions du fabricant. Il existe des enduits spécialement conçus pour assurer l'étanchéité à l'eau du carrelage dans les pièces humides ainsi que des revêtements (plus épais) à mettre en œuvre dans les piscines.


Mortiers de ciment 'flexibles' à deux composants

Les mortiers de ciment 'flexibles' à deux composants contiennent un composant à base de ciment sous forme de poudre ainsi qu'un composant liquide. Ils doivent répondre aux directives de la norme NBN EN 14891. Ils sont appliqués à l'aide d'un rouleau, d'une brosse, d'une taloche ou d'un pulvérisateur. Une natte ou un treillis de renforcement est souvent incorporé dans les systèmes constitués d'une double couche. L'épaisseur totale de l'étanchéité à l'eau est donc d'au moins 2 mm.

Ce type de produit convient **aux piscines et aux environnements extérieurs** (terrasses, balcons). Ils peuvent ponter certaines fissures

(fissures stabilisées jusqu'à 2 mm de large) et résistent à l'action chimique des chlorures, des sels et des sulfates, par exemple.

Il est très important de **réaliser correctement les détails et les raccords**. L'utilisation de produits spécifiques au système, tels que des bandes de raccords et des pièces d'angle, est requise à cet égard.

Les carreaux peuvent être appliqués directement sur l'étanchéité à l'aide d'une colle appropriée (selon les instructions du fabricant). Des joints à base de ciment CG2 ou des joints époxy RG peuvent assurer le raccord entre les carreaux. 

20

Quel type d'étanchéité à l'eau poser sous un carrelage ?

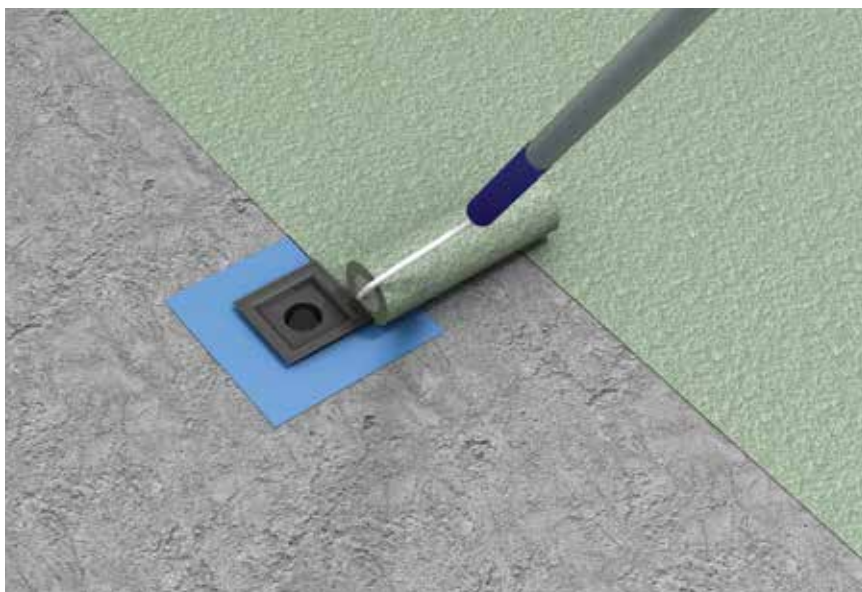


Fig. 2: Application au rouleau d'un revêtement liquide.

Vous avez le choix !



MyDesign by Schlüter-Systems

Choisissez votre couleur pour les profilés et tablettes SHELF

MyDesign by Schlüter-Systems va vous permettre de réaliser des conceptions personnalisées dans la couleur de votre choix. Il existe déjà une large palette de couleurs et finitions structurées dans la gamme TRENDLINE, qui vient d'être complétée pour de nombreux produits avec des coloris adaptés à vos envies. Cette nouvelle gamme comprend pas moins de 190 coloris issus du nuancier RAL classique.



qr.schlueter.be/mydesign.aspx



schluetersystemsbenelux

DEVENEZ MEMBRE



NOTORIÉTÉ

En rejoignant la **Fédération Belge du Carrelage et de la Mosaïque**, bénéficiez de nombreux avantages.

CRIDIQUE

FE CAMO

LA PASSION DU CARRELAGE

AVANTAGES FINANCIERS

Bénéficiez d'une aide dans vos démarches pour la **récupération du précompte professionnel**.

Participez **gratuitement** aux **formations** de la **Fecamo Academy**.

Votre **cotisation annuelle** est **déductible à 100% des impôts**.



AVANTAGES TECHNIQUES

Posez-nous vos questions techniques et bénéficiez d'une **aide technique** grâce à notre **collaboration avec Buildwise**.

Recevez un **accès à nos publications complémentaires** (fiches XXL, ...)

Participez aux **formations** organisées par nos partenaires avec le **soutien de Constructiv**.



AVANTAGES DE NOTORIÉTÉ

Soyez repris dans la partie "membres" de notre **site internet** (www.fecamo.com) et augmentez vos chances d'être **contacté pour de nouveaux projets**.

Faites parler de vous à travers notre **magazine** et nos **réseaux sociaux**.

Participez **gratuitement** à divers **événements** (Journée du Parachèvement, Concours du Meilleurs Carreleur, ...)



AVANTAGES JURIDIQUES

Bénéficiez de tous les **services de la Fédération** et **d'Embuild**, tant au niveau national, régional ou local : agrégation, contrats d'entreprise, cautionnement, conditions générales de vente, ...



INTÉRESSÉ ? N'ATTENDEZ PLUS

Scannez le QR code
OU

Contactez-nous :

☎ 02 511 65 95
✉ info@fecamo.be
🌐 www.fecamo.com



UltraCare®

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR
PRENDRE SOIN DE VOS SURFACES EST ICI.



**CLEANING
PRODUCTS**



**PROTECTING
PRODUCTS**



**COMPLEMENTARY
PRODUCTS**



De l'expérience de Mapei est née **UltraCare**, la ligne de produits professionnels pour le **nettoyage**, l'**entretien** et la **protection** des surfaces en céramique et en pierre naturelle. Un **système complet et efficace** pour entretenir les surfaces et préserver leur fonctionnalité dans le temps.

